

Aide à la diversité des productions agricoles

FEADER

Présentation du dispositif

- Cette aide soutient le développement de productions peu présentes à l'échelle d'un territoire. Il s'agit d'améliorer la compétitivité et la création de valeur ajoutée des exploitations agricoles.
- Cette aide est mobilisable en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ainsi que dans les départements suivants : Allier, Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme ; Doubs, Jura, Haute-Saône et Territoire de Belfort.
- Cette aide est mise en place dans le cadre du FEADER.

Montant de l'aide

- L'aide prend la forme d'une subvention, dont le montant varie selon les régions.

Critères complémentaires

- Données supplémentaires
 - › Situation - Réglementation
 - › A jour des versements fiscaux et sociaux
 - › Situation financière saine
 - › Lieu d'immatriculation
 - › Registre agricole

Source et références légales

Sous-mesure 4.1 du Programme de Développement Rural